

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

Choix entreprise
Aménagement du stockage arrière
De la Salle du Peuple

N° AD-2025-07-24-16

République Française

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 Juin 2020 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 05 Juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 200 000 € HT.

Considérant la mise en concurrence et l'analyse des offres reçues
Considérant qu'il était prévu au BP 2025 le montant des travaux d'Aménagement du stockage arrière de la Salle du Peuple,

DECIDE

ARTICLE 1 – De valider la proposition et retenir l'entreprise E.L.C. de Lespignan pour les travaux d'électricité de l'aménagement du stockage arrière de la Salle du Peuple pour un montant de 1 870.25 € HT.

ARTICLE 2 – La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

ARTICLE 3 – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béziers.

Fait à LESPIGNAN, le 24 Juillet 2025

Le Maire,



Jean-François GUIBERT

Envoyé en préfecture le 29/07/2025

Reçu en préfecture le 29/07/2025

Publié le 29 JUIL. 2025

ID : 034-213401359-20250724-AD2025_07_24_16-AR

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 29 JUIL. 2025
Et publication ou notification
Du 29 JUIL. 2025
Le Maire :

